



Report de la fusion des corps d'inspection

1^{er} février, 2022 | Statut

Selon la cheffe de l'IGESR, « Le ministre maintient son engagement d'une fusion des corps d'inspection mais celle-ci ne se fera pas en une seule étape » (AEF info, 2 juin 2021).

Le cap est désormais fixé à 2023 pour mener à terme la fusion.

Les entretiens de la cheffe de l'IGESR avec les collèges des inspecteurs sur le territoire national lui auront permis d'apprécier l'absence de consensus quant à cette fusion.

La FNEC FP-FO a très clairement fait part de son opposition à la fusion des corps d'inspection, quand l'UNSA (SIEN) et la FSU (SUI) se sont prononcées en sa faveur.

C'est une des raisons pour laquelle FO a été la seule organisation à ne pas approuver la fusion de la grille des IEN et des IA-IPR et a refusé de prendre part au vote lors du CTM du 12 juillet 2021, quand les autres organisations votaient pour les deux textes.

Autre raison : cette « revalorisation » consiste au final en une « accélération des fins de carrières » qui laissera en réalité les nouveaux IEN sans amélioration de leur rémunération.

Le SNCI-FO et la FNEC FP-FO ont signifié à plusieurs reprises au ministère l'insuffisance de la nouvelle grille indiciaire des IEN et leur opposition à la fusion des corps d'inspection.